

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

dossier n° PC 021 210 18 B0001date de dépôt : **22 janvier 2018**demandeur : **Monsieur Noël BELORGEY**pour : **Construction d'un bâtiment agricole**adresse terrain : **4 rue Albrieux lieu-dit Derrière
Sainte Baille, à Créancecy (21 320)****ARRÊTÉ****A2018-021****accordant un permis de construire
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la demande de permis de construire présentée le 22 janvier 2018 par Monsieur Noël BELORGEY demeurant 4 rue Albrieux à Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'un bâtiment agricole ;
- sur un terrain situé 4 rue Albrieux lieu-dit Derrière Sainte Baille, à Créancecy (21 320) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'avis favorable du service départemental d'incendie et de secours en date du 30 mars 2018 et assorti de prescriptions ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 22 janvier 2018.

ARRÊTE**Article 1**Le permis de construire est **ACCORDÉ** sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.**Article 2**La défense incendie sera assurée par l'implantation d'une réserve incendie d'une capacité de 120 m³, à moins de 200 mètres du projet. Elle devra être équipée d'une prise d'aspiration "pompiers" de diamètre 100 mm, et d'une aire d'aspiration de 32 m² pour engin pompe suivant ces dimensions : 8m X 4m.

Le service prévision sera informé de l'implantation de la réserve afin que des essais hydrauliques puissent être réalisés.

Le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage devront respecter les dispositions réglementaires et les textes en vigueur

Fait à Créancecy, le 06 avril 2018

Pièces annexées :
Avis du SDIS et ENEDISLe maire,
Jocelyn CHAPOTOT

